

LA REDEVABILITÉ

La redevabilité est la pierre angulaire du cadre des droits de la personne. Elle englobe les obligations de ceux au pouvoir: assumer la responsabilité de leurs actions; répondre de leurs actes en les expliquant et en les justifiant aux personnes touchées; et se soumettre à une certaine forme de sanction exécutoire si leur conduite ou leur explication est insuffisante.

En bref, la redevabilité concerne la responsabilité, la réponse et la force exécutoire (Nations Unies, 2013). Si les autorités ne respectent pas, ne protègent pas et ne remplissent pas les droits sexuels et reproductifs des jeunes, les jeunes sont en droit de leur demander des comptes. Il existe de nombreux mécanismes pour le faire, à la fois formellement et officieusement.



Quels sont les avantages?

- La responsabilisation est le lien vital entre la politique sur papier et la politique dans la pratique; elle garantit que les droits de l'Homme se traduisent en l'amélioration de la santé et du bien-être des jeunes.
- La redevabilité, en particulier la responsabilisation sociale, peut être un pouvoir pour les jeunes, car ils sont capables d'exiger que justice soit faite pour eux-mêmes et leurs pairs.
- La redevabilité peut garantir que les programmes destinés aux jeunes résidant en milieu urbain répondent à leurs besoins et à leurs réalités et que les services soient de grande qualité.

Comment la mettre en œuvre?

Il y a de nombreux mécanismes différents de redevabilité -de la justice et de la magistrature à la transparence sociale, politique et administrative. La redevabilité se fait également à divers niveaux, depuis les prestataires de services individuels et les hôpitaux jusqu'aux systèmes de santé nationaux et à leurs cadres juridiques. La participation des citoyens ne relève pas uniquement de la responsabilité sociale; au contraire, l'engagement actif des jeunes est essentiel pour que tous les mécanismes de redevabilité fonctionnent correctement.

Responsabilité sociale

La «responsabilité sociale» désigne une variété d'activités que les citoyens – y compris les jeunes – et les organisations de la société civile (OSC) peuvent entreprendre pour mettre en lumière les violations des droits et exiger des comptes à ceux qui sont en mesure. Dans le contexte de la santé sexuelle et reproductive (SSR), la responsabilité sociale a également été désignée comme un «ensemble d'outils que les citoyens peuvent utiliser pour influencer la qualité de la prestation des services en demandant des comptes aux prestataires de santé» (Evidence Project, 2014).

Les outils ou mécanismes de responsabilité sociale comprennent:

- **Dépôt de plaintes**, qui sont des canaux formels permettant aux jeunes d'exprimer leur mécontentement d'un service et exiger une réparation.
- **Chartes citoyennes**, qui articulent des lignes directrices sur la relation jeune client-prestataire, et identifie les normes qu'un client peut espérer et exiger.

- **Bulletins de citoyens**, qui sont des sondages participatifs qui sollicitent les commentaires et opinions des jeunes utilisateurs sur la performance des services publics.
- **Audits sociaux**, qui invitent les jeunes citoyens, les utilisateurs de services ou les organisations de la société civile à recueillir et à partager publiquement des informations sur les ressources disponibles pour la prestation des services et les travaux publics.
- **Scorecards communautaires**, qui combinent les audits sociaux et les fiches de rapports des citoyens, compilent les informations des utilisateurs et des prestataires sur un service particulier. Les données sont examinées pour permettre une rétroalimentation immédiate et l'élaboration d'un plan d'action.

Responsabilité judiciaire

La responsabilité juridique se réfère au recours aux tribunaux ou d'autres systèmes juridiques de réparation et de sanction lorsque les droits de l'Homme sont bafoués ou que les responsables ne remplissent pas leurs obligations légalement prescrites. Les avantages de cette approche sont l'applicabilité des décisions judiciaires et la vaste gamme de recours offerts par les tribunaux.

Les litiges peuvent non seulement traiter des griefs individuels, mais aussi susciter des débats plus importants dans la société sur la question, y compris la santé sexuelle et reproductive (Nations Unies, 2013).

Redevabilité des mécanismes de supervision indépendant

De nombreux pays ont des organismes indépendants qui supervisent la mise en œuvre des obligations en matière de droits de l'Homme; elles sont souvent appelées collectivement «institutions nationales des droits de l'Homme», bien qu'en réalité elles diffèrent grandement en matière de mandat et de pouvoir.

En 2012, la Commission nationale des droits de l'Homme du Kenya s'est associée à la Fédération des femmes juristes – le Kenya et le Centre pour les droits reproductifs pour mener une enquête publique sur les violations de la santé et des droits sexuels et reproductifs (SSR). L'enquête a utilisé des entrevues, une analyse bibliographique et des audiences publiques pour recueillir des données et élaborer des recommandations. [Le rapport de l'enquête](#) visait à documenter l'ampleur des violations au sein du secteur de la santé publique et à suggérer des réparations et des recours appropriés. Parmi les résultats, on a constaté que les jeunes femmes étaient confrontées à des obstacles financiers pour accéder à la contraception; que les jeunes femmes sont socialement isolées lorsqu'elles sont enceintes en dehors des liens du mariage; et que les jeunes mères sont victimes de discrimination pendant l'accouchement.

Redevabilité mondiale et régionale en matière des Droits de l'Homme

Les organes internationaux et régionaux des droits de l'Homme constituent un autre moyen d'obtenir justice contre les violations des droits sexuels et reproductifs.

- Les organes de suivi des traités sont des organismes qui contrôlent l'application des traités internationaux relatifs aux droits de l'Homme; citons par exemple le Comité des droits de l'enfant (CRC) et le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW). En plus de l'examen des rapports gouvernementaux sur la mise en œuvre, les organisations de la société civile peuvent également commenter la mise en œuvre de leur point de vue particulier.
- L'examen périodique universel est une procédure du Conseil des droits de l'Homme qui examine l'accomplissement par chacun des 193 États membres des Nations Unies de leurs obligations et engagements en matière de droits de l'Homme.
- [Les procédures individuelles de plainte](#) existent pour seulement huit organes conventionnels de droits de l'Homme dans des circonstances spécifiques et limitées. CEDAW, par exemple, peut examiner des plaintes individuelles alléguant des violations du protocole facultatif du CEDAW.

Déterminez les voies de redevabilité dans le contexte urbain

La première étape consiste à ce que les responsables de programmes comprennent les mécanismes existant actuellement pour les jeunes pouvant avoir été victimes de violations de leurs droits sexuels et reproductifs, ou qui souhaitent demander des comptes aux autorités pour le respect, la protection et l'exercice de ces droits. Cette étape peut comprendre un dialogue avec les jeunes; les fonctionnaires des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire du gouvernement; les représentants des institutions des droits de l'Homme; et toutes les organisations non gouvernementales impliquées dans le secteur de la transparence, de la redevabilité et de la participation. En entreprenant cet analyse du contexte, les programmeurs devraient également être conscients des obstacles auxquels les jeunes font face dans l'accès aux mécanismes de responsabilisation.

Forgez des partenariats avec des organisations qui travaillent déjà avec des mécanismes de redevabilité en matière de SSR

Le fait de travailler avec des mécanismes de redevabilité peut nécessiter des partenariats qui ne relèvent pas des organismes typiques fournissant des services de SSR. Afin d'accéder à certains des mécanismes de redevabilité (en particulier au niveau mondial), il peut être utile de forger de nouveaux partenariats avec ceux qui connaissent déjà les processus et les procédures en place..

Intégrez la redevabilité aux programmes de SSR des jeunes et des adolescents

Tous les programmes de SSR devraient avoir des mécanismes de restitution de comptes en place qui permettent une amélioration continue de la qualité, l'accès et les droits de la personne. Tout du moins, les institutions qui fournissent des services peuvent s'assurer qu'elles ont des chartes des droits des clients et des mécanismes d'accompagnement des plaintes pour les clients individuels dont les droits sont bafoués. À plus grande échelle, les programmes peuvent souhaiter travailler avec des jeunes pour organiser des audiences citoyennes ou mener des enquêtes sur des violations des droits.

Reliez les mécanismes de redevabilité à l'amélioration des programmes et au plaidoyer

Les mécanismes de redevabilité – qu'il s'agisse de la prestation de services ou du niveau stratégique – devraient servir à améliorer les programmes. Les données générées par les processus de redevabilité devraient être réinjectés dans les programmes et/ou plaidoyers pour une amélioration continue, en veillant à ce que les voix des jeunes demeurent toujours au coeur de l'initiative.

Quelles données probantes existent?

On observe un manque de données probantes sur l'impact de la redevabilité et la responsabilité sociale en matière de planification familiale et de SSR. Toutefois, cinq éléments importants des initiatives de redevabilité sont évidents dans la documentation existante (Evidence Project, 2014):

- Une théorie du changement clairement articulée
- Reconnaissance de l'importance du contexte
- Connaissance des relations de pouvoir et des valeurs
- Liens avec les mécanismes de recours et de réparation
- Présence de facteurs habilitants essentiels, tels que l'accès des citoyens à l'information

La redevabilité est l'une des neuf normes de l'Organisation mondiale de la santé pour la mise en oeuvre d'une [approche fondée sur les droits fondamentaux](#) pour la prestation de services de contraception. Les recommandations relevant de la présente norme sont les suivantes :

- Les mécanismes efficaces de redevabilité devraient être mis en place et accessibles dans l'offre d'information et de services contraceptifs, y compris le suivi et l'évaluation, ainsi que les recours et les réparations, aux niveaux individuel et systémique;

- L'évaluation et le suivi de tous les programmes devraient être menés afin d'assurer une meilleure qualité des services et le respect des droits de l'Homme; et
- Dans les milieux où se produit le financement en fonction de la performance), un système de freins et contrepoids devrait être mis en place, y compris l'assurance de la non-coercition et de la protection des droits de l'Homme.

Conseils utiles

- L'information n'est pas toujours à elle seule le déterminant du changement; les données indiquent que les mécanismes de redevabilité doivent aussi avoir du «cran». En d'autres termes, la redevabilité n'est pas une restitution de comptes à moins que la voix des jeunes n'ait la capacité d'effectuer des changements.
- Des mesures incitatives et des sanctions pour les prestataires et les fonctionnaires du gouvernement qui travaillent sur les programmes de planification familiale ont, par le passé, été associées à la coercition et les violations des droits. La manière dont elles seront intégrées aux initiatives de redevabilité devra être pensée très attentivement.
- Les commentaires de la communauté devraient également être pris en compte et incorporés, le cas échéant, dans le projet pour favoriser le soutien communautaire et réduire les risques d'opposition.

Participation des jeunes

- Concevez des initiatives de redevabilité sociale qui traitent en priorité des expériences vécues par les jeunes en matière de services.

Traitement des données

- Assurez la collecte de données de haute qualité et désagrégées pour faciliter les efforts de redevabilité.
- Recueillez des données qualitatives sur les expériences des jeunes des services et des programmes de SSR, en veillant à ce que leurs voix soient entendues.
- Collaboration multisectorielle
- Travaillez en partenariat avec les organismes de transparence, de responsabilisation et de participation) pour tirer les enseignements de leurs expériences dans l'utilisation de différents mécanismes de responsabilisation pour tenir ceux qui les autorités responsables.

Défis

- Les recours légaux peuvent coûter cher et prendre beaucoup de temps — des barrières aggravées pour ceux qui sont jeunes et/ou pauvres.
- La corruption des systèmes peut agir comme un obstacle à la justice pour les personnes qui ont connu des violations de leurs droits sexuels et reproductifs.
- Les relations de pouvoir et les hiérarchies peuvent empêcher la libre circulation de l'information; les prestataires de soins de santé et les décideurs, par exemple, peuvent se sentir mal à l'aise et ne pas vouloir accepter des suggestions d'amélioration de la qualité émises par de jeunes clients. Ces dynamiques de pouvoir doivent être abordées, plutôt qu'ignorées, dans les systèmes de redevabilité.

Outils liés à cette approche

- [Social Accountability EGuide](#), Banque mondiale
- [Community Scorecard Toolkit](#), Care
- [The Role of Social Accountability in Improving Health Outcomes](#), USAID
- [Old Challenges, New Hopes: Accountability for the Global Strategy for Women's, Children's and Adolescents' Health](#), Independent Accountability Panel
- [Who will be accountable?](#), OHCHR
- [The role of NHRIs in Promoting and Protecting the Rights, including Health, of LGBTI People in Asia and Pacific](#), PNUD
- [Reproductive Rights are Human Rights: A Handbook for NHRIs](#), FNUAP

- [Universal Periodic Review – A practical guide for civil society](#), OHCHR
- [The Civil Society Compendium A comprehensive guide for Civil Society Organisations engaging in the Universal Periodic Review](#), EPU info

Bibliographie

- Evidence Project, (2014) [Responsabilité sociale: Quelles sont les leçons pour améliorer la planification familiale et les programmes de santé génésique?](#)
- Bureau du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (2013) [Qui sera responsable? Droits de l'homme et le programme de développement post-2015](#)
- Organisation mondiale de la santé, (2015) [Garantir les droits de l'homme dans la fourniture d'informations et de services contraceptifs](#)

Pour plus d'informations, visitez TCI University à tciurbanhealth.org.